

La DREAL Occitanie est certifiée ISO 9001 et ISO 14001

La DREAL Occitanie déploie et met en œuvre un Système de Management de la Qualité et de l'Environnement. Elle dispose d'une politique Qualité Environnement exprimant les engagements de la direction.

À ce titre, elle invite ses visiteurs, ses prestataires et sous-traitants à participer à la démarche en respectant ses exigences internes «qualité environnement» et en adoptant une attitude écoresponsable.



Vous êtes prestataires et sous-traitants

La DREAL attend de vous que vous appuyiez son engagement par l'adoption des règles suivantes.



Respectez les consignes écoresponsables et sécuritaires en vigueur dans les locaux de la DREAL Occitanie:

- Tri sélectif des déchets.
- Gestion économe de l'eau et de l'électricité avec une attention particulière portée à l'extinction des lumières et la fermeture des points d'eau en cas d'absence.
- Signalement des situations à risque (départ de feu, épandage...).
- Respect des règles d'évacuation.



Établissez des devis et des documents de suivi conformes aux exigences environnementales. Transmission des modalités de gestion, d'enlèvement et de dépôt des déchets, ainsi qu'une copie de l'éventuel bordereau de dépôt.



Contribuez à une mobilité durable lors de vos déplacements dans les locaux de la DREAL ou optez pour la visioconférence en cas de réunion avec nos services.



Participez à son dispositif d'écoute pour permettre à la DREAL Occitanie de s'améliorer en continu.



Fournissez tout moyen de prévention et de secours (extincteurs, rétentions pour le stockage de produits dangereux, absorbants...) nécessaires aux interventions.



Avant le commencement des travaux, tenez à disposition la liste exhaustive des produits dangereux prévus sur le chantier ainsi que leur fiche de données de sécurité (FDS).



Ayez un usage modéré de l'eau et de l'électricité mises à disposition.



Quand l'évacuation et l'élimination des déchets liées aux interventions sont à votre charge, respectez les exigences réglementaires qui s'appliquent.



Sensibilisez votre personnel intervenant au respect des règles environnementales internes de la DREAL Occitanie ainsi qu'aux comportements écoresponsables à adopter dans nos différentes localisations.